

CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES

Procès-verbal de la réunion du Conseil de la FASS du 22 novembre 2023

À distance (Microsoft Teams), à 11 h 30

Présences :

Jean-Luc Bonnaud (Histoire)	Roger Lord (Musique)
Pierre-Marcel Desjardins (HEP)	Gervais Mbarga (Info.-comm.)
Norma Doiron (Secteur langue et rep. prof., Arts)	Denise Merkle (Traduction et langues)
Julie Forgues (Arts visuels)	Marie-Andrée Pelland (Sociologie et criminologie)
Guillaume Fortin (Géographie)	François Renaud (Philosophie)
Karine Gauvin (Études françaises)	Lise Savoie (Travail social)
Thomas Hodd (Anglais)	Arnaud Scaillez (Rep. prof., Sc. soc.)
Georgette LeBlanc, rep. unité II	Katia Talbot (Art dramatique)
Matthieu LeBlanc (vice-doyen)	Jean-François Thibault (doyen)
Cynthia Létourneau (secrétaire)	Dominique Thomassin (resp. des suivis des dossiers)

Postes à pourvoir :

Rep. étud., Sc. soc.

Rep. étud., Arts

1. Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 22 novembre 2023

Le doyen souhaite la bienvenue aux membres et leur demande si des points doivent être ajoutés à l'ordre du jour.

Un membre s'informe sur la tenue de la prochaine assemblée facultaire. Le doyen précise qu'un suivi sera fait en décembre et qu'une assemblée est prévue à la fin du mois de janvier ou en février. En ce sens, il invite les membres à discuter du plan stratégique dans les assemblées départementales d'ici là afin de déterminer des actions précises. En guise de rappel, le doyen enverra un courriel à ce sujet au cours de la semaine en incluant les documents qui concernent la FASS.

Pierre-Marcel Desjardins propose l'adoption de l'ordre du jour. Appuyée par Denise Merkle, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 25 octobre 2023

Le doyen vérifie si le projet de procès-verbal reflète bien les propos tenus lors de la dernière réunion et si des membres souhaitent y apporter des modifications. Il rappelle que les coquilles doivent être signalées directement à la secrétaire.

Gervais Mbarga propose l'approbation du procès-verbal. Appuyée par Denise Merkle, puis mise aux voix, la proposition est approuvée à l'unanimité.

3. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 25 octobre 2023

7. Demandes d'années sabbatiques et rapport du Comité facultaire des congés

Le vice-doyen indique que les demandes de congé sabbatique ainsi que le rapport du Comité facultaire des congés ont été soumis au vice-rectorat adjoint à l'enseignement et aux affaires professorales (VRAEAP) le 27 octobre dernier.

8. Guide pour la demande d'année sabbatique (FASS) et guide pour la rédaction des rapports de sabbatique (FASS)

Le vice-doyen indique que les guides sont dorénavant disponibles sur la page Web de la FASS.

10. Politique sur la violence à caractère sexuel

Le vice-doyen indique que Sacha Cyr, intervenante en violence à caractère sexuel à l'Université de Moncton, sera invitée au début du semestre d'hiver pour présenter la politique et montrer son importance.

11.3. Demande d'information sur les changements de salle

Il n'y a aucun suivi pour le moment, mais le vice-doyen indique qu'on pourra poser la question à la registraire, Stéfanie Wheaton, lors de sa visite en décembre ou en janvier.

Pour sa part, le doyen n'a aucun suivi à transmettre.

4. Affaires étudiantes

Étant donné l'absence d'étudiants et d'étudiantes lors des réunions du Conseil de la FASS, le doyen se questionne à savoir si l'on devrait relancer la FÉCUM à ce sujet. Il existe actuellement une présidence dans chaque association de la FASS, et les associations sont formées, mais personne ne se présente aux réunions malgré les convocations.

5. Création/modification/évaluation de programmes/cours

Le doyen indique qu'aucun projet n'est à l'ordre du jour.

6. Suivis : RDD/CPR/CAQ/CDR/CPS/CDP/SCDP/Sénat

Le vice-doyen indique qu'il n'a rien à signaler à ce sujet.

Étant donné qu'il était à l'extérieur au cours des dernières semaines, le doyen n'a pu assister à la réunion du Comité de la planification et à celle du Sénat académique.

7. Prix Vo-Van [Annexe 1]

En expliquant le fonctionnement du prix Vo-Van, le doyen précise qu'il s'agit d'un prix très compétitif et que la FASS a su se démarquer au fil des années, notamment grâce aux programmes de cycles supérieurs en histoire, en études littéraires et en sciences du langage/sociolinguistique.

Il présente la thèse de doctorat en sciences du langage de Natalie Melanson Breau, intitulée *Le slogan right fiers des Jeux de la francophonie canadienne : d'une polémique sociolinguistique à une formule*, comme candidature au prix Vo-Van. La professeure de sociolinguistique Isabelle Violette a dirigé cette thèse soutenue en décembre 2022.

Le dossier complet de la candidature était disponible pour consultation dans les deux secrétariats.

Un membre appuie la candidature en exprimant de bons mots à l'égard de sa collègue ainsi que sur la qualité de sa thèse.

Karine Gauvin propose l'adoption de la proposition. Appuyée par Gervais Mbarga, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

8. Cours susceptibles d'être offerts (J.-L. Bonnaud)

Jean-Luc Bonnaud explique que des problèmes d'inscriptions surviennent dans les cours où le nom de la chargée ou du chargé de cours n'est pas indiqué dans Maniweb. Le vice-doyen indique que lorsqu'un cours est susceptible d'être donné, les inscriptions se font sur la liste d'attente. Le doyen indique par ailleurs que les étudiantes et les étudiants s'inscrivent sur plusieurs listes d'attente, ce qui fausse les données. Il rappelle que la désignation « cours susceptible d'être offert » avait pour but au départ d'évaluer l'intérêt de la population étudiante, mais que cette stratégie s'avère inefficace. Il précise que la différence entre un cours garanti et un cours susceptible d'être offert n'est pas importante, car un cours garanti sans un nombre suffisant d'inscriptions peut être annulé.

Il propose d'en discuter avec la registraire, Stéfanie Wheaton, lors de sa visite au Conseil de la FASS à l'hiver.

Un membre intervient en indiquant qu'il faudrait aussi tenir compte des finissantes et des finissants, de même que des programmes de petites tailles. Le doyen confirme qu'effectivement, il s'agit là d'une variable dont la Faculté tient évidemment compte.

9. Informations

9.1. Journée nationale de commémoration d'action contre les violences faites aux femmes (C. Létourneau)

Cynthia Létourneau, membre du comité permanent [*Femmes et égalité entre les genres*](#) du campus de Moncton, invite les membres à participer aux activités prévues lors de la *Journée nationale de commémoration et d'action contre les violences faites aux femmes* le 6 décembre (conférence de Colette Martin, marche silencieuse et minute de silence au début des cours).

10. Autres points

Le choix des cours pour l'année universitaire 2024-2025 sera établi au début de l'hiver.

Les cas de fraude dans les candidatures de chargées et de chargés de cours sont rares, mais en cas de doute lors de nouvelles embauches, on recommande de demander la preuve de diplôme.

La prochaine réunion aura lieu le 18 décembre et sera importante puisqu'il sera question du budget.

11. Clôture de la séance

La séance se clôture à 12 h 09.

Cynthia Létourneau, secrétaire



Jean-François Thibault



Matthieu LeBlanc